

Finalsan®

Mode d'emploi

■ Généralités

Finalsan® est un herbicide de contact non sélectif à action rapide pour combattre les mauvaises herbes ou pour éliminer la mousse dans le gazon. Sa matière active, l'acide pélargonique, se trouve dans la nature et est biologiquement dégradable.

■ Emploi

Bien agiter avant l'emploi

1. **Contre les mauvaises herbes** dans les plantes ligneuses (hors forêt), fleurs coupées, plantes en pot et en conteneur.
   Appliquer par pulvérisation
   1 l de Finalsan® dans 5 l d'eau (i.e. 16,6 %). 1 l de bouillie suffit pour au moins 10 m^2. Mouiller intensément (jusqu'à 1000 l/ha de bouillie).

   Finalsan® agit par contact. Seules les parties végétales directement touchées par le produit sont détruites. Par conséquent, il faut bien mouiller les mauvaises herbes. Lors de l'application, les adventices doivent être sèches, afin d'éviter une dilution de la matière active. Si les adventices repoussent, répéter l'application. Le produit peut être appliqué à partir de 5 °C.

   Sélectivité des plantes: en pulvérisation, Finalsan® agit comme un herbicide total. Il brûle toutes les parties végétales aériennes non lignifiées. Par conséquent, il ne doit pas entrer en contact avec les plantes cultivées. Eviter toute dérive sur les cultures avoisinantes. Les parties de plantes lignifiées ne sont pas sensibles, si bien que Finalsan peut être appliqué sans problème sous les arbres ou arbustes. La matière active n'est pas transportée à travers l'écorce des arbres ou des arbustes.

   Remarques : 4 traitements/an au maximum, application seulement jusqu'à fin juillet au plus tard.

2. **Contre la mousse dans les gazons**
   Appliquer par arrosage
   100 ml de Finalsan® dans 5,9 l d'eau (1,66 %). 1 l de bouillie suffit pour combattre la mousse sur 1 m^2 surface engazonnée. Appliquer au moins 1 l/m^2 de bouillie.

   Mouiller la mousse de manière intense et régulière. Seules les parties directement touchées sont détruites. La mousse doit être sèche avant l'application. Le produit peut être appliqué à partir de 5 °C.

   Sélectivité des plantes: par arrosage, Finalsan® montre une bonne sélectivité envers de nombreuses graminées. Les pointes des limbes brunissent parfois légèrement. Ces symptômes disparaissent avec la croissance.

   Remarques : application jusqu'à fin juillet au plus tard, 1 traitement au maximum par année, volume d'eau: 10'000 l/ha ou 1 l/m².

Sensibilité du matériel: Finalsan® ne laisse pas de taches ocres sur les pavés à emboitement, les pavés en basalte et sur le béton lavé. Sur d'autres surfaces, effectuer préalablement un essai. Ne pas appliquer sur des plaques en résine synthétique.

■ Délai d'attente

Aucun délai d'attente.

■ Transport

Pas de restriction. N'est pas une marchandise dangereuse.

■ Stockage

Conserver dans l'emballage original. Ne pas stocker avec des aliments ou des fourrages. Stocker à température ambiante jusqu'à 20 °C.

■ Elimination

Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés au lieu de collecte communal, dans un lieu de collecte pour déchets spéciaux ou rapportés au point de vente. Rincer soigneusement les bidons vides et les jeter aux ordures ménagères

■ Premiers secours

Après inhalation: donner de l'air frais.
Après contact avec la peau : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.
Après contact avec les yeux : laver tout de suite avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion: consulter un médecin.
Information pour le médecin: pas de symptômes spécifiques au produit. Traiter en fonction des symptômes.

■ Responsabilité

Andermatt Biocontrol SA décline toute responsabilité en cas de dégâts aux cultures dus au non respect des recommandations d'emploi.

09.2010